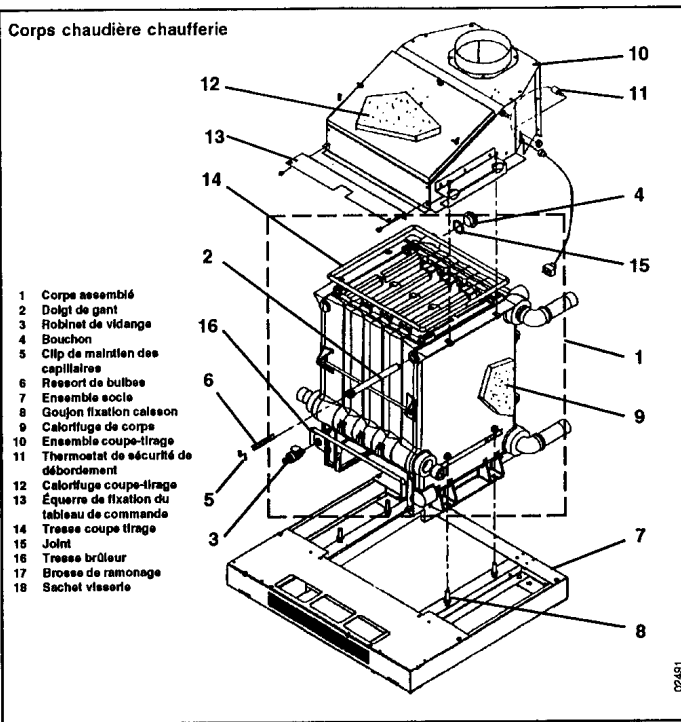


Corps chaudière chaufferie



- 1 Corps assemblé
- 2 Doigt de gant
- 3 Robinet de vidange
- 4 Bouchon
- 5 Clip de maintien des capillaires
- 6 Ressort de bulbes
- 7 Ensemble socle
- 8 Goujon fixation caleson
- 9 Calorifuge de corps
- 10 Ensemble coupe-tirage
- 11 Thermostat de sécurité de débordement
- 12 Calorifuge coupe-tirage
- 13 Équerre de fixation du tableau de commande
- 14 Tresse coupe tirage
- 15 Joint
- 16 Tresse brûleur
- 17 Brosse de ramonage
- 18 Sachet visserie

18720

N O T I C E
D'UTILISATION
ALTAÏS 2



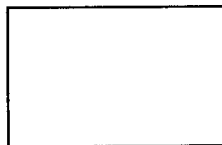
40 / 70 kW LE

CONTRÔLE DE FLAMME PAR IONISATION

- | | |
|---------------------------------------|---------------------------|
| 1 . Réglementation | 5 . Opération d'entretien |
| 2 . Caractéristiques générales | 6 . Maintenance |
| 3 . Mise en service | 7 . Régulation |
| 4 . Production d'eau chaude sanitaire | 8 . Pièces détachées |



COMPAGNIE INTERNATIONALE DU CHAUFFAGE
157, AVENUE CHARLES FLOQUET
93158 LE BLANC MESNIL CEDEX FRANCE
TÉLÉPHONE : (33 1) 45 91 56 00
TÉLÉCOPIE : (33 1) 45 91 59 50



IMPRIMÉ À L'USINE DE SOISSONS - FRANCE



1. RÉGLEMENTATION

1.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

Cette chaudière est certifiée CE en conformité aux directives européennes :

- "Appareils à gaz" (90/396/CEE).
- "Basse tension" (72/23/CEE).
- "Compatibilité électromagnétique (89/396/CEE).

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un technicien qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Bâtiments d'habitation :

- **Arrêté du 2 août 1977**
Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.
- **Norme NF P 45-204**
Installations de gaz (anciennement DTU n° 61-1 - Installations de gaz Avril 1982 + additif n° 1 Juillet 1984)
- **Règlement Sanitaire Départemental**

Pour les appareils raccordés au réseau électrique.

- **Norme NFC 15-100**
Installations électriques à basse tension - Règles.

Établissements recevant du public :

Prescriptions générales

Pour tous les appareils :

Articles GZ

Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.

Ensuite, suivant l'usage :

Articles CH

Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

Articles GC

Installations d'appareils de cuisson destinés à la restauration.

1.2 Ventilation du local

La chaudière doit être installée dans un local correctement aéré, les orifices devront être suffi-

sants et toujours maintenus en bon état de fonctionnement, ils devront permettre une ventilation minimum conforme aux valeurs indiquées dans la notice d'installation.

1.3 Raccordement gaz

L'installateur devra poser sur la canalisation de gaz, en amont de la chaudière, un robinet de barrage agréé et accessible à la manoeuvre.

Les chaudières sont livrées équipées pour fonctionner aux gaz naturels du groupe E (G 20 - 20 mbar ou G 25 - 25 mbar).

1.4 Raccordement électrique

Le tableau de commande électrique doit être impérativement raccordé à une prise de terre.

1.5 Entretien chaudière

Vous devez faire appel à votre installateur ou à un service après-vente (formule d'entretien permanent) pour effectuer les opérations d'entretien. Le ramonage doit être effectué avant chaque saison de chauffe.

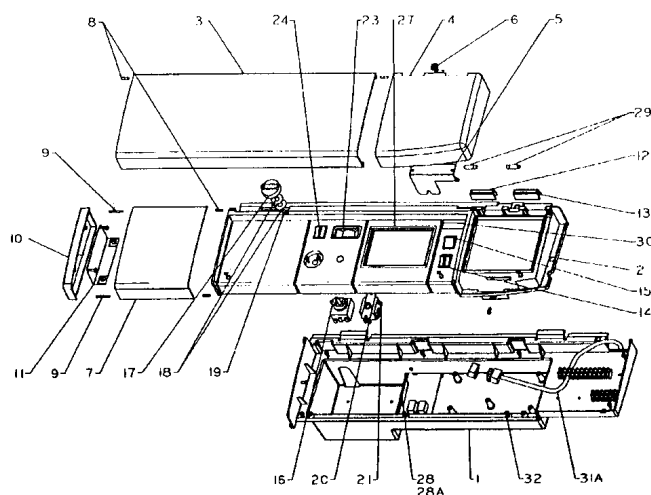
1.6 Protection antigel

Si la chaudière ne fonctionne pas l'hiver, il faut protéger la chaudière et l'installation, soit en vidangeant complètement ou en utilisant, au remplissage, un produit antigel de qualité spéciale pour chauffage central, soit, ce qui est mieux, en laissant l'installation fonctionner au ralenti (température ambiante : 5 à 8 °C); en effet, une température trop basse nuit à la bonne conservation de votre mobilier, de votre habitation et vous oblige à vidanger également toute votre installation sanitaire sans oublier les siphons de tous vos appareils.

Ne pas installer ce matériel dans un local présentant une atmosphère ambiante contenant des poussières abondantes ou des vapeurs corrosives.

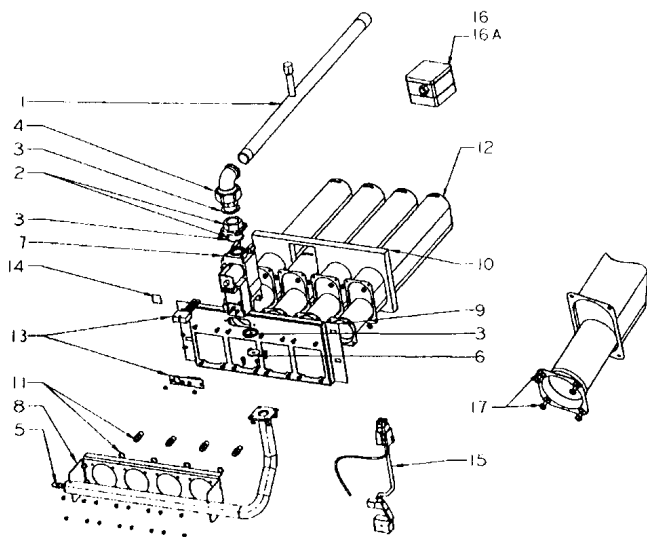
S'assurer que les orifices obligatoires d'aération sont suffisants et maintenus en bon état de fonctionnement.

Tableau de commande ionisation



- | | |
|--|---|
| 1 Boîtier | 16 Thermostat de régulation |
| 2 Façade tableau de commande | 17 Manette de thermostat de régulation |
| 3 Couverture tableau de commande | 18 Butée de réglage |
| 4 Enjoliveur tableau de commande | 19 Attache de manette |
| 5 Support enjoliveur | 20 Support du thermostat de sécurité |
| 6 Bouton de fermeture | 21 Thermostat de sécurité |
| 7 Prolonge du tableau de commande | 23 Thermomètre rectangulaire |
| 8 Goupille cannelée 4 x 15 | 24 Bouton de réarmement - Voyant mise en sécurité |
| 9 Goupille cannelée 4 x 30 | 27 Plaque en attente |
| 10 Extrémité gauche du tableau de commande | 28 Circuit d'allumage |
| 11 Support d'extrémité | 28A Sachet fusibles d'allumage |
| 12 Lentille orange | 29 Ampoule voyant |
| 13 Lentille rouge | 30 Plaque nom commercial |
| 14 Interrupteur - Bouton test | 31A Câblage électronique |
| 15 Interrupteur pompe chauffage | 32 Sachet visserie |

Brûleur ionisation



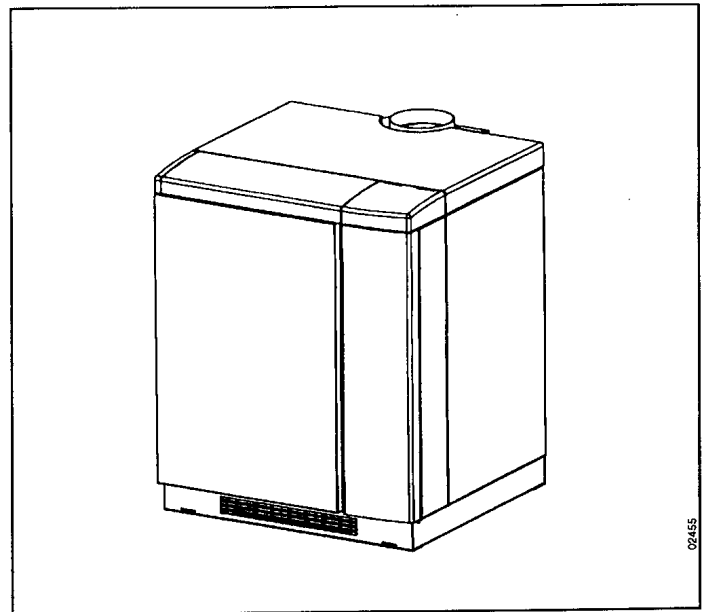
- | | |
|---------------------------------|--|
| 1 Tube alimentation gaz | 10 Calorifuge de support rampe brûleur |
| 2 Ensemble bride gaz | 11 Pochette Injecteurs / Joints |
| 3 Pochette joints brûleur gaz | 12 Rampe brûleur |
| 4 Coudé union à joint plat 3/4" | 13 Ensemble allumeur |
| 5 Prise de pression | 14 Mica |
| 6 Diaphragme de vanne gaz | 15 Ensemble câblage vanne gaz |
| 7 Vanne gaz | 16 Pressostat mini gaz |
| 8 Nourrice gaz | 16A Câblage pressostat |
| 9 Support rampe brûleur | 17 Pochette visserie brûleur |

024483

2. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Version avec contrôle de flamme par ionisation LE

Puissances utiles en kW	Version LE	DÉBITS DE GAZ
		GAZ NATUREL H - G 20 (20 mbar) m³ / h
40	1002/40	4,72
50	1002/50	5,69
60	1002/60	6,85
69,8	1002/70	8,08



024455

3. MISE EN SERVICE

3.1 Chaudière avec contrôle de flamme par ionisation

La première mise en service doit être effectuée par votre installateur

- À la mise sous tension de la chaudière par l'interrupteur électrique mural (non fourni) le voyant orange s'allume.
- Assurez-vous que l'installation est bien remplie d'eau, minimum 0,8 bar à froid.
- Ouvrir le robinet situé sur la tuyauterie d'alimentation gaz (non fourni).
Basculer l'interrupteur chauffage sur le repère I, le brûleur s'allume.
- Au premier allumage, il est possible que le brûleur s'allume mal ou pas du tout éventuellement dû à un défaut de purge, le coffret se met alors en position de sécurité. Un défaut d'ionisation est détecté, le voyant de mise en sécurité du tableau de commande s'allume.
- Refaire plusieurs tentatives de rallumage en appuyant sur le bouton de réarmement (4) jusqu'à obtenir la purge suffisante de l'alimentation gaz.
- Régler le thermostat chaudière en fonction de la température extérieure.
- Pour les chaudières équipées de régulation (type RNA, RA ou RD), le thermostat de régulation doit être au maximum.
- Avant toute intervention sur la chaudière couper l'interrupteur électrique mural, extinction du voyant orange.

Mise en route de la pompe chauffage

Basculer l'interrupteur de pompe chauffage sur le repère I,

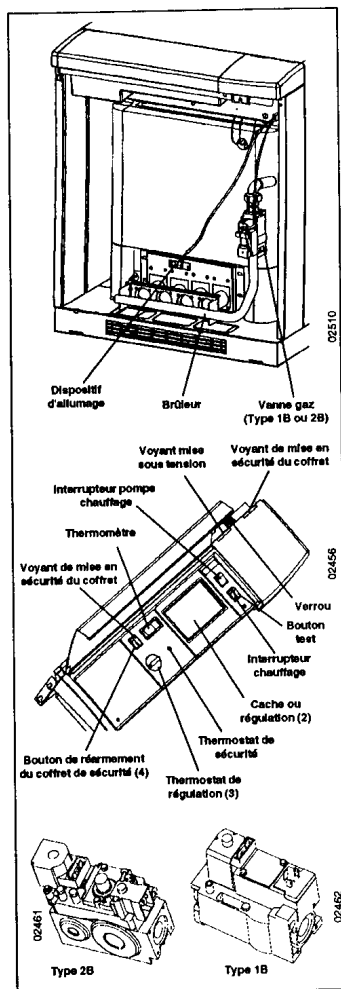
Type 1B ou 2B

Allumage du brûleur principal

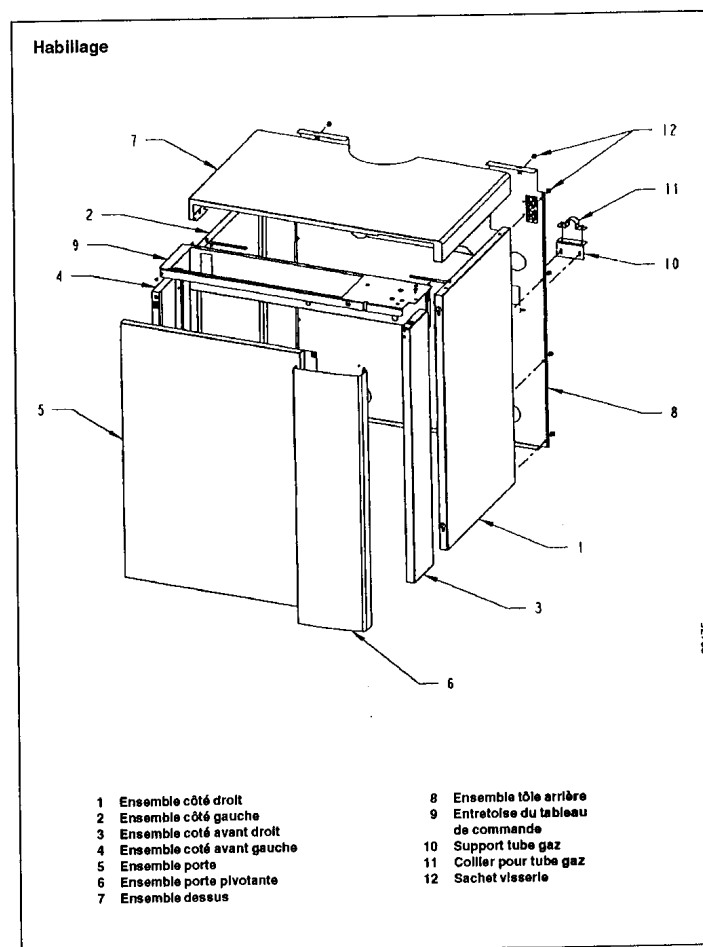
- Basculer l'interrupteur chauffage sur le repère I,
- ouvrir le robinet de barrage,
 - le brûleur principal s'allume.

Mise hors service

- Basculer l'interrupteur chauffage sur le repère O,
- fermer le robinet de barrage gaz et ouvrir le circuit de l'interrupteur électrique gaz.



8. PIÈCES DÉTACHÉES



6 . MAINTENANCE

6 . 1 Réactions normales

- En cas de coupure d'électricité, le brûleur s'éteint; la chaudière fonctionnera donc de nouveau automatiquement dès que le courant sera rétabli.
- Ne vous inquiétez pas si, même en période douce, la chaudière s'allume fréquemment; ce problème dépend des caractéristiques de votre habitation et n'entraîne pas de consommation de gaz exagérée.
- Cette chaudière est équipée d'une sécurité de tirage de cheminée. Cette sécurité est assurée par un thermostat disposé dans la partie inférieure du coupe-tirage. En cas de défaillance de tirage, ce thermostat est alors influencé et coupe l'alimentation électrique du brûleur. Il ne s'agit pas d'une mise en position de sécurité mais d'une mise en attente. Le brûleur redémarrera après un temps d'attente de 10 minutes minimum, (le temps que le local se ventile). Si le défaut persiste les séquences de fonctionnement vont donc être très réduites, il y a lieu d'appeler rapidement l'installateur pour contrôler la cheminée.
- En cas de forte baisse de pression ou de coupure de gaz, la chaudière s'arrête définitivement; il y aura lieu de la rallumer lorsque la pression du réseau aura été rétablie.

6 . 2 Réactions anormales

- Bruit dans les tuyauteries ou la chaudière : arrêter le fonctionnement et purger l'installation et la chaudière.
- Obligation d'ajouter de l'eau fréquemment : rechercher la fuite de l'installation.
- Odeur de gaz (fuites).
- Formation de buée au coupe-tirage (manque de tirage à la cheminée).

- Flamme très jaunes (mauvaise combustion).
- Flamme débordant de la chambre de combustion (encrassement du corps de chauffe).
- Extinction de la veilleuse.

6 . 3 Ce qu'il ne faut pas faire

- Ajouter de l'eau en permanence en cas de fuite légère (entartrage dangereux de la chaudière).
- Rallumer immédiatement la chaudière après une extinction (volontaire ou accidentelle) ; attendre une minute au moins.
- Rechercher des fuites de gaz avec une flamme : employer de l'eau savonneuse.
- Obtenir l'entrée d'air frais du local ou l'entrée d'air sur la porte de la chaudière.
- Utiliser le bouton test réservé à la vérification du thermostat de sécurité par notre service d'entretien.

7 . RÉGULATION

Pour un fonctionnement économique de la chaudière, une gamme de régulation s'intègre à son tableau de commande : exiger la mise en place de ces accessoires; ils ont été spécialement mis au point pour obtenir le meilleur fonctionnement de votre chaudière et la meilleure économie de gaz. C'est la régulation qui maintiendra la chaudière à la bonne température. Se reporter aux instructions fournies avec ces appareils.

Fonctionnement du brûleur

Le gaz arrive au brûleur après avoir traversé la vanne gaz. Cette dernière ne peut s'ouvrir que si le coffret de sécurité contrôle bien la présence de flamme. En cas de disparition accidentelle de flamme, le coffret provoque immédiatement la fermeture de la vanne gaz, empêchant ainsi tout écoulement de gaz du brûleur (défaut d'ionisation).

Réarmement du circuit de sécurité ionisation

Lorsqu'un défaut d'ionisation est détecté, le voyant de mise en sécurité s'allume. Refaire une tentative d'allumage en appuyant sur le bouton de réarmement.

Fonctionnement de la chaudière

La régulation de température de l'eau de chaudière est assurée par le thermostat de régulation réglable (3) ou bien par les régulations automatiques (2). On peut ainsi adapter la température de l'eau du circuit chauffage aux besoins de chaleur en fonction de la température extérieure.

- Si la chaudière est couplée à une production d'eau chaude, la température de la chaudière s'élève aux environs de 80 °C lorsqu'il y a demande de régénération de la réserve d'eau chaude.
- En cas d'utilisation d'une régulation (2), le fonctionnement du brûleur et des pompes est soumis aux ordres de cette régulation (voir notice correspondante).

Fonctionnement du thermostat de sécurité

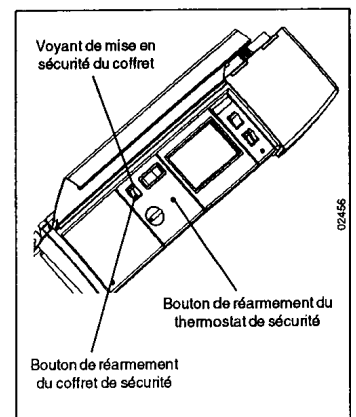
L'action du thermostat de sécurité (à l'intérieur de la chaudière) assure la coupure totale du gaz au brûleur et exige un nouvel allumage. Or, ce thermostat coupe en particulier en cas de surchauffe de l'eau de chaudière due à un arrêt de la circulation (panne de pompe).

Réarmement du thermostat de sécurité

Le thermostat de sécurité se déclenche pendant une montée anormale de la température de l'eau chaude, et arrête le brûleur. Avant de réarmer le thermostat, il est nécessaire d'examiner les causes de cette anomalie.

Pour réarmer, procéder comme ceci :

- Ouvrir le couvercle du tableau de commande,
- réarmer le thermostat en poussant le bouton vert situé au centre du tableau de commande.



4 . PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

4 . 1 Mise en service chaudière avec production d'eau chaude sanitaire

- Procéder aux vérifications d'une mise en service normale,
- Ajuster sur le tableau de commande la température souhaitée de la production d'eau chaude,
- Vérifier que le préparateur est bien protégé contre les surpressions par une soupape de sécurité située sur l'alimentation en eau sanitaire.

5 . OPÉRATION D'ENTRETIEN

5 . 1 Surveillance périodique

- Vérifier la pression au manomètre, minimum 0,8 bar à froid.
- S'assurer du plein d'eau en purgeant : on ne doit qu'exceptionnellement remettre de l'eau; si la nécessité de compléter devenait fréquente (fuites) faire appel immédiatement à votre installateur.
- Effectuer fréquemment, à l'aide d'un aspirateur, le nettoyage tout autour de la chaudière et autour des brûleurs, de toutes les poussières qui s'accumulent en raison de l'aspiration d'air frais de la chaudière.

5 . 2 Opération de vidange

En cas de nécessité l'opération de vidange doit être conduite comme suit :

- Coupure de l'alimentation électrique au disjoncteur de l'installation chauffage.
- fermeture du gaz au robinet de barrage.
- raccordement d'un tuyau souple sur l'embout du robinet de vidange, évacuation vers l'égout.
- ouverture lente du robinet de vidange, et après décompression, ouverture progressive des purgeurs de tous les points hauts de l'installation
- à la fin de l'opération, fermeture de tous les robinets du circuit hydraulique.

5 . 3 Remplissage du circuit chauffage

Le remplissage doit être effectué par un technicien qualifié.

- Ouvrir avant remplissage les purgeurs manuels du préparateur sanitaire,
- s'assurer du bon fonctionnement des pompes chauffage et sanitaire.

5 . 4 Remplissage du circuit sanitaire

- Ouvrir le robinet d'arrivée d'eau sanitaire et purger la canalisation en ouvrant les robinets de puisage.

5 . 5 Nettoyage et vérification du brûleur

Nettoyage à faire effectuer obligatoirement par un technicien qualifié :

- Orifices de passages du mélange gazeux,
- Tube d'entraînement d'air (venturi),
- Veilleuse le cas échéant.

5 . 6 Nettoyage du corps de chauffe

- Couper le courant électrique sur l'interrupteur général mural et fermer le gaz,

Pour pouvoir effectuer le ramonage :

- Procéder à l'opération de ramonage après avoir enlevé le brûleur,
- retirer les 2 vis de blocage du dessus de la chaudière,
 - soulever le dessus chaudière,
 - enlever le calorifuge du coupe-tirage,
 - dévisser les papillons de la trappe
 - ôter la trappe.
- Procéder au nettoyage à l'aide de la brosse spécialement fournie avec la chaudière,
- Remonter le coupe-tirage en s'assurant de sa bonne étanchéité.

5 . 7 Nettoyage de l'habillage

N'utiliser aucun produit abrasif, nettoyer avec un chiffon doux imbibé d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage pour carrosserie de voiture.

5 . 8 Vérifications générales

- Vérifier le circuit gaz de la chaudière en fonctionnement, à l'eau savonneuse,
- Vérifier le débit gaz au compteur,
- Vérifier : l'aspect de la flamme (cette dernière doit être bleue sans panache).
- Vérification de la sécurité à l'extinction,
Pour réglages éventuels, se reporter à la notice d'installation.